Mairie de Gourbit
Tél :05 61 05 16 14
Fax :05 61 65 61 49
Email : commune.gourbit@wanadoo.fr
Site internet :www.monclocher.com ou www.gourbit.a3w.fr
Gourbit.monclocher.com

e-mail : commune.gourbit@wanadoo.fr

Décembre 2018

Bulletin municipal

N° 33

EDITO

Chers Concitoyens,

L'année qui s'achève ne finit pas sous les meilleurs auspices pour autant que nous puissions mesurer le poids des évènements en cours sur nos destinées, nos ressources, nos modes de vie…

Nous devons garder l'espoir d'une meilleure année 2019 et que nos communes puissent être dotées de moyens suffisants pour assurer la tranquillité, le bien être de nos concitoyens et satisfaire à leurs besoins essentiels.

En mon nom et celui du conseil municipal, je vous adresse les vœux les meilleurs de santé et de bonheur.

Le Maire

Francis TEYCHENNÉ

Bonnes fêtes de fin d'année
et
Meilleurs vœux pour 2019

Transport à la demande

TRANSPORT À LA DEMANDE
Chez vous, partout, pour tous...
TAD ARIÈGE PYRÉNÉES

Tél: 05 34 09 86 30
La veille du trans-port

NECROLOGIE

Madame **Marie-Françoise ROUZOUL** née Jalabert, nous a quittés au mois d'avril 2018, à l'âge de 98 ans. A sa fille Madame Geneviève Julien, ses enfants, petits enfants, parents et alliés, nous renouvelons nos très sincères condoléances.

Monsieur **Jean-Claude RIVERE** nous a quittés au mois de juillet 2018 à l'âge de 70 ans. Sa cuisine traditionnelle a été appréciée par la clientèle dès l'ouverture du restaurant le Moulin de Langoust en 2003. A son épouse, ses enfants, petits enfants, ses sœurs, belles sœurs, parents et alliés, nous tenons à leur faire savoir que nous nous associons à leur peine.

Madame Jacqueline **GOUEILLÉ** née HUILLIER nous a quittés le 29 juillet 2018 à l'âge de 82 ans. Son époux, Georges **GOUEILLÉ**, natif de Gourbit, nous a aussi quittés le 29 septembre 2018, à l'âge de 74 ans, très affecté par la disparition de son épouse. Résidant dans le département de l'Aude, ils venaient souvent dans le village.
A toutes leurs familles et proches, nous renouvelons toutes nos sincères condoléances.

Monsieur Paul **ROUZAUD** époux de Madame Huguette **FRANC** nous a quittés le 3 septembre 2018 à l'âge de 87 ans. Nous garderons le souvenir de cet homme convivial, à la voix haute parcourant le village, souvent occupé aux travaux des champs. Il a été inhumé dans le caveau familial.
A son épouse, ses filles, petits enfants, parents et alliés, nous renouvelons nos sincères condoléances.

les sacs jaunes....

Ramassage : **tous les lundis matin**.
Posez-les sur les containers soigneusement fermés, au **plus tôt**:
Le lundi matin AV 8h00.
Vous pouvez y mettre :
-Bouteilles et films en plastique
-Boîtes métalliques
-Briques, cartonettes et cartons
Vous les mettez en vrac et vides dans le **SAC JAUNE.**
Les gros cartons pliés au pied du sac jaune.

Les sacs, gratuits, sont disponibles en mairie.

les produits phytosanitaires

Le 23 janvier 2014, l'Assemblée Nationale a adopté sans modification en première lecture la loi LABBÉ, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.
Ce texte prévoit la mise en place de l'objectif zéro produit phytosanitaire dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2020.
Les phytosanitaires, désignent les préparations contenant une ou plusieurs substances ayant notamment pour action de protéger les végétaux contre tout organisme nuisible, détruire les végétaux indésirables…
A ce titre, les bordures de voies communales de notre village sont entretenues manuellement et mécaniquement. Cette technique présente des inconvénients qu'il faut gérer au mieux et qui présente un résultat moins spectaculaire qu'avec les désherbants.

C'est pourquoi, ces évolutions ne pourront se faire positivement qu'avec l'acceptation par l'ensemble de la population de ces inconvénients mineurs par rapport à l'enjeu de santé publique.

INFORMATIONS ....

Déchèterie d'Arignac

Las Bernieros RD 8

09400 ARIGNAC

Tèl : 05 61 02 86 20

Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h

Fermée le dimanche et jours fériés.

Déchets acceptés

Déchets de jardin : pelouse, tailles, branchages

Carton, verres, papier

Déchets de bois : vieux meubles, palette, charpente

Encombrants : matelas, canapé, chaises en plastique, Placoplatre

Déchets inertes : gravats de démolition, cailloux, terre

Déchets d'équipements électriques et électroniques : TV

Déchets diffus spécifiques : piles, pots de peinture, solvant, huile de vidange et alimentaire

Pneus : VL

Déchets refusés

Amiante

Fusées de détresse et fumigènes

Carcasses de voiture (avec ou sans carte grise) : casse auto ou ferrailleur

&&&&&&&&&&&&&&&&&

Le dimanche 13 janvier 2019 à 15h00, **La municipalité,** vous invite à partager la galette des Rois à la salle des fêtes.
Un bon moment de convivialité à ne surtout pas manquer.
Venez nombreux!

L'église

Le conseil municipal se préoccupe des travaux d'entretien de l'église, tels que, assainissement des murs, plancher de la sacristie….
La recherche de financement est en cours.

11 novembre 2018

Les Gourbitoises et Gourbitois se sont rassemblés devant le monument aux morts pour célébrer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.
Les messages de l'Union Française des Anciens Combattants et du Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de la Défense et des Anciens combattants ont été lus par une Gourbitoise et Monsieur le Maire .
Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument .

Le pot de l'amitié a été offert par le Conseil Municipal à la salle des fêtes

Journée citoyenne..

Samedi 18 Août 2018

Ce samedi 18 août 2018, les bonnes volontés, ont travaillé efficacement au débroussaillage à l'entrée du village. Nous avons compté une trentaine de volontaires. Un repas convivial a clôturé cette journée.

Un grand merci à tous.

PLUi

Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Dans le cadre du déroulement de mise en place du PLU, plusieurs réunions se sont déroulées, entre octobre 2016, et septembre 2018 avec le conseil municipal, les agriculteurs, éleveurs et le bureau d'étude ATU.
Un projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été rédigé. Ce projet a vocation de définir les grandes orientations en matière d'aménagement et de développement pour la commune.
Dans l'intervalle, l'arrêté Préfectoral du 30 décembre 2017 donne à la Communauté de Communes du Pays de Tarascon la compétence « Plan Local d'Urbanisme intercommunal » Le conseil municipal a dû délibérer en vue de la poursuite par la Communauté de Communes du Pays de Tarascon des procédures d'évolution des documents d'urbanisme en cours.
Dans l'attente de la validation du PLUi 1er semestre 2019, par les instances administratives, nous sommes sous le régime du **R**èglement d'**U**rbanisme **N**ational.

Poteaux d'incendie..

Il est rappelé, que l'usage des poteaux d'incendie est strictement réservé au Service Départemental d'Incendie et de Secours. (SDIS).
A ce jour, seul le Syndicat des Eaux du Soudour, gestionnaire du réseau est habilité aux manœuvres.
Des manœuvres inappropriées, peuvent provoquer des disfonctionnements dans le réseau d'eau public et des conséquences graves .
De plus, (**Art 45** du règlement de service Eau) à partir des équipements du service public, toute prise d'eau sans comptage non déclarée, non autorisée, notamment sur les poteaux d'incendie, constitue un vol d'eau.

Eclairage public..

Le conseil municipal émet le projet d'extinction de l'éclairage public. Plusieurs solutions techniques adaptées à la décision, sont envisageables.

Pour notre village, cette mesure permettrait, en outre, une économie financière non négligeable, en matière d'écologie, diminution notable de l'émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité nocturne (oiseaux, chauves-souris, insectes et mammifères) et réduction de la pollution lumineuse.
La décision finale est prise après la mise en application des dispositions légales :
(article L 2131-1 et -2 du Code Général des Collectivités Territoriales)
A ce jour en Ariège, 32 communes ont adopté l'extinction de l'éclairage public.

VOTRE ATTENTION svp

PERMIS DE CONSTRUIRE

DECLARATIONS PREALABLES

Tout projet relatif à des travaux extérieurs, doit impérativement faire l'objet d'un dossier à déposer en Mairie. Ce dossier sera transmis aux services de l'état, compétents pour accord définitif.
A ce jour, nous sommes provisoirement sous le régime RNU
(Règlement National d'Urbanisme)

Votre mairie est à votre disposition, notamment, pour vous aider dans vos démarches administratives et informations diverses.

Mairie De Gourbit.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Jeudi
et
Samedi
Matin de 9h00 à 12h00.

Tél: 05 61 05 16 14
Email: commune.gourbit@wanadoo.fr

Le comité des fêtes

Assemblée Générale du samedi 27 octobre 2018
Le comité des fêtes a présenté son bilan moral et financier de l'exercice 2018.
Nous retiendrons un franc succès : pour les 300 repas servis sur la place du village, un tour de table généreux, une organisation bien pensée et un bilan financier rigoureux et excédentaire .
L'assemblée a félicité l'ensemble des organisateurs et bénévoles.
Après avoir annoncé sa démission, le nouveau bureau, élu à la majorité des présents, se compose comme suit:

- Président : **Julien PARRA**
- Secrétaire : **Jeanne BONNET**
- Trésorière : **Eloïse HERBER-POULIQUEN**
- Vice – président : **Luc PEREZ**
- Vice-secrétaire : **Coline BORDES**
- Vice-trésorière : **Tiffany LÉVÊQUE**

Challenge Max Vidal 2018

Une quarantaine de doublettes pour ce challenge, avec une forte représentation de Roquettes et Tarascon.

La coupe, exposée en mairie a été remportée par deux Gourbitois.
Félicitations à **Kévin GIRO et Fabien PUJOL**

LES VESTIGES DE LA MINE DE GOURBIT

Le dimanche 6 mai 2018, il a été procédé au nettoyage de la friche industrielle de l'ancienne mine de fer laissée à l'abandon. Les lieux ont été remis en l'état naturel. Nous avons récupéré un aiguillage, le compresseur, un wagonnet et son godet. Ces vestiges sont exposés sur le chemin du Cardet. Le dernier mineur en vie, Monsieur Jean GOUEILLE sera prochainement interviewé par l'Ariègeois magazine.

Cette opération n'aurait pu être réalisée sans l'intervention des bénévoles, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, habitants du village et élus.

Philippe LAGUERRE Alias "Philippe WARD"

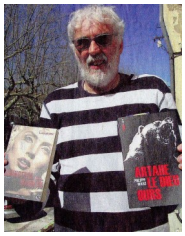

Appaméen, mais enraciné et gourbitois de famille, vous avez sûrement croisé Philippe, un jour ou l'autre dans les rues de notre village, peut-être accompagné de fées, de monstres et d'ours, comme le thème de son dernier roman « Artahé le dieu ours »
A bientôt de rencontrer notre romancier.
(photo la dépêche)

MAEVA..&..ANDY

samedi 21 juillet 2018

Ce n'est pas sans une certaine émotion, que ce jour- là, Monsieur le Maire a marié deux jeunes du village.
De nombreux invités témoins de leur union étaient présents.

Aux nouveaux époux ORLANDO, nous renouvelons tous nos vœux de bonheur.

GERARD..

Notre employé municipal Gérard BECUWE en arrêt de travail pour raison de santé, à qui nous souhaitons un rapide rétablissement, est remplacé provisoirement par Kylian CARLES que vous avez certainement rencontré dans le village, depuis le mois de juin.
Ce dernier est mis à disposition de la commune par l'Atelier Intermédiaire Réseau09.
ARIEGE PROFESSION ANIMATION

Ce document **disponible en mairie**, s'adresse notamment aux randonneurs. Il permet d'identifier et de résoudre des problèmes rencontrés sur les itinéraires balisés. Utilisez -le et faites -le connaître aux randonneurs.

Il doit être retourné à l'adresse mentionnée au verso
sous enveloppe non affranchie

RAPPEL

Les nombreuses doléances qui nous sont faites quant à la divagation de chiens et les agressions sur la voie publique par ces chiens à l'encontre de passants, de promeneurs, d'autres animaux domestiques, nous conduisent à prévenir et à rappeler aux propriétaires que les chiens doivent être tenus en laisse lors des sorties ou maintenus dans un lieu clos afin d'éviter tout risque d'agression physique sur des personnes ou animaux.

Une prise en compte citoyenne du présent avis est impérative afin d'éviter les désagréments suivants: plaintes circonstanciées, poursuites et mise en fourrière de l'animal.
Il s'agit ici d'un rappel à la loi en vue de son respect.

(Code rural art L211-11 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2011 art 45)

BIENVENUE A.....

- Madame Amélie **MONTAGUT**, qui réside rue du Barou.

-Madame Corinne **LACASSIN APREDOAEI** qui réside rue des Gours, depuis le mois de septembre.

-Monsieur Mathieu **CASSÉ** et Yona **CERES** qui occupent un logement de l'ancienne école, depuis octobre dernier.

-Monsieur **Serge SUSIGAN** et Madame **Isabelle COUBÈRE**. Nouveaux arrivants installés ce mois de novembre dans leur maison familiale chemin du Cardet.

Travaux prévisionnels 2019

Réfection du pluvial quartier de Grill
Goudronnage chemin de la Taychounière
Goudronnage chemin du Cardet
Goudronnage rue des Gours
Pour un total estimé à : 59.000€

La benne !!

Sur décision du SMECTOM, la benne d'encombrants située à la porte du village, sur le territoire de Rabat, a été définitivement supprimée.

Les arrêtés des maires de Gourbit et Rabat rappellent les textes d'interdiction relatifs aux dépôts sauvages ainsi que les sanctions encourues par les contrevenants.

En dehors de la possibilité de porter nos encombrants à la déchèterie d'Arignac, des dispositifs et conditions d'enlèvements à domiciles, seront proposés par le SMECTOM.

Acte d'incivisme 2 jours après l'enlèvement:

+ un vieux matelas déposé ici– même le 22 novembre !

RESPECTONS ET FAISONS RESPECTER NOTRE VILLAGE NOTRE MONTAGNE.

Le ORRI de LAOUZE

Grâce au travail des bénévoles **« les amis du Parc Naturel des Pyrénées Ariègeoises »** et la mise à disposition d'un formateur spécialiste dans la restauration d'édifices en pierres sèches, ainsi qu'un véhicule; par le PNR, l'Orry de LAUZE a été restauré.

Nous avons finalisé ce travail remarquable, par la pose d'une plaque d'identification, qui rappelle également la volonté de notre ami Max Vidal, de sauvegarder et faire connaitre ce patrimoine de nos montagnes.